



ALOHA SPORT  
RIVIERA CHABLAIS




# Tournoi de pétanque à Montreux

Samedi, 11 avril 2026

<b>Date / heure</b>	11 avril 2026, 08h30 – env. 16h00
<b>Lieu de la manifestation</b>	Boulodrome de Chailly sur Montreux  Malheureusement les installations du boulodrome de Chailly ne sont pas accessibles en fauteuil roulant (escaliers pour accéder aux pistes et aux installations sanitaires).
<b>Organisatrice / Organisateur (CO)</b>	Edith Brand-Crettenand, Aloha avec l'aide des bénévoles du boulodrome Montreux
<b>Langue</b>	Français
<b>Délaï des inscriptions</b>	15 mars 2025  <b>Avec les 8 pistes disponibles, le nombre d'équipes est limité à 20 au maximum.</b>  Les inscriptions seront prises en considération selon leur ordre d'arrivée.
<b>Frais de participation</b>	CHF 25.- par participant·e.  Les coaches sont exemptés de frais de participation lors des compétitions. Le certificat du cours de base n'est plus nécessaire pour l'exemption de frais de participation.  Toutes les accompagnantes, tous les accompagnants qui ne répondent pas à la définition de coach sont traités comme « Other Persons » et paient CHF 15.- (voir sous « Restauration »).  Les Unified Partner sont assimilés aux athlètes et paient les frais de participation.  <b>Le montant doit être réglé sur place en espèces.</b>  Vous trouverez plus d'informations à propos des frais de participation <a href="#">ici</a> .



<b>Informations</b>	Edith Brand-Crettenand, Aloha Sport, <a href="mailto:edithbrandcrettenand@gmail.com">edithbrandcrettenand@gmail.com</a> , 079 333 49 37
<b>Droit de participation</b>	La participation est ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental. Vous trouverez plus d'informations <a href="#">ici</a> .  Special Olympics Switzerland part du principe que les participant-es sont en bonne condition physique et que, si nécessaire, tous les examens médicaux (p. ex. test d'instabilité atlanto-axiale pour les personnes souffrant de trisomie 21) ont été effectués et que toutes les mesures ont été prises pour que les athlètes puissent pratiquer leur sport sans risque de blessure.
<b>Accessibilité</b>	Nous nous engageons à ce que la participation à nos événements soit accessible au plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap.  En matière d'accessibilité, nous nous efforçons, ainsi que les CO locaux, de garantir un accès aux installations sportives. Nous vous remercions de votre compréhension si nous ne pouvons l'assurer à 100% et en tout temps. Pour toute question liée à l'accessibilité des différents sites, nous vous prions de contacter directement le CO.
<b>Forme de tournoi</b> 	Triplette  Les équipes unifiées sont composées de deux athlètes avec handicap et d'un partenaire.  Vous avez aussi la possibilité d'inscrire trois athlètes avec handicap par équipe. Cette équipe doit être dirigée sur le terrain par un coach.
<b>Disciplines/catégories</b>	Des groupes de 4 à 6 équipes seront formés. Chaque équipe aura 4 parties de 30 minutes à jouer.
<b>Divisioning</b>	Selon niveau de force et règlement de Special Olympics Switzerland
<b>Règlement</b>	Le tournoi se déroulera conformément aux <a href="#">règlements de Special Olympics</a> (règlements disponibles auprès de SO Suisse).  <b>En compétitions unifiées le, la partenaire ne doit pas jouer en premier. Après l'ordre est libre.</b>
<b>Équipement / tenue vestimentaire</b>	Jeux de boules de pétanque et tenue training.



<b>Programme provisoire</b>	08h30          Accueil 09h30          Début concours 12h00-13h30    Repas 16h00          Fin de manifestation environ
<b>Déplacement</b>	Les participant-es se déplacent par leurs propres moyens.
<b>Parking</b>	Assez de place autour du terrain.
<b>Restauration</b>	Le repas de midi est compris dans le prix et est organisé sur place.  Repas supplémentaire possible (selon disponibilité) pour les personnes accompagnantes (la famille, les supporters, etc.). Le prix du menu est de CHF 15.--. Les boissons ne sont pas comprises.
<b>Assistance médicale</b>	Assurée par le CO.
<b>Assurances</b>	Les assurances de personnes et responsabilité civile sont à la charge des participant-es. Le CO et Special Olympics Switzerland déclinent toute responsabilité.